
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la journée des partenaires du 1^{er} juillet 2011

La journée des partenaires du vendredi 1^{er} juillet 2011 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Laurent NGOUBA LENGANGUE, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale.

Les points suivants ont été abordés au cours de la réunion :

- **L'audit du système informatique SYDONIA**

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE a informé les partenaires de la mission de travail entreprise à Pointe-Noire par Monsieur Jean-Marc BENOIT, expert de l'Union Européenne, portant sur l'audit du système informatique.

La restitution devant la hiérarchie aura lieu à Brazzaville ce 1^{er} juillet 2011.

Monsieur Joseph MBOUNGOU de GETMA a informé les participants que sa Société a remis à Monsieur BENOIT une fiche résumant les principaux dysfonctionnements du système informatique.

- **Le scanning des marchandises**

Monsieur Didier CLARIS, Directeur du Scanner au niveau de COTECNA, a rappelé avec force que le passage au scanner est gratuit. L'ouverture, la fermeture, le scellement des conteneurs, etc. n'entraînent aucun coût supplémentaire pour les importateurs.

Il a également rappelé que le site scanner est un site industriel, sensible. Les seuls véhicules autorisés à y pénétrer sont ceux du personnel de la Douane et de COTECNA, ainsi que les véhicules chargés avec les conteneurs à scanner.

- **Les difficultés d'apurement à Brazzaville des IM8 concernant des véhicules**

Monsieur Guy Rodolphe ITSOUA de GETMA a soulevé le problème des difficultés d'apurement à Brazzaville des IM8 concernant des véhicules importés par CFAO, en raison de l'application par COTECNA d'un coefficient de fret à la place du fret réel, pour des véhicules de marque différente ayant la même origine ou provenance.

Monsieur Saïd Youssouf MONDOHA en a pris bonne note. Il a suggéré que les informaticiens de la Douane et de COTECNA se penchent sur la question afin de trouver une solution satisfaisante.

- **La lenteur observée dans le circuit des IM5 au niveau de la Direction Départementale**

Monsieur Alain NDINGA de CFAO a déploré la lenteur observée dans le circuit des IM5 au niveau de la Direction Départementale.

Le Service examinera la question afin de déceler les causes des éventuels retards et d'y remédier.

- **La non inscription dans le document administratif unique (DAU) des mentions concernant les conteneurs**

Le Colonel Donatien MVOUTOU, Chef du Service des Finances et du Matériel, est revenu sur la non inscription par les déclarants dans le DAU des mentions concernant les conteneurs, ce qui occasionne, entre autres, un préjudice dans la taxation du TEL.

Il a rappelé que les déclarants véreux seront sévèrement sanctionnés.

- **La mise en place d'une messagerie interne**

Monsieur Camille PEA MENGA BONGOU, Administrateur de la base de données SYDONIA, a informé les participants de la mise en place d'une messagerie interne reliant la Douane aux principales maisons de transit. Il s'agit d'une nouvelle façon de communiquer et de travailler destinée à limiter l'affluence des usagers dans les bureaux de douane.

La messagerie, qui est actuellement en phase de test, sera bientôt opérationnelle.

- **La collaboration Douane – COTECNA**

Le Colonel Adriana DOYERE, responsable de la Cellule Presse et Communication de la Direction Départementale des Douanes a informé les partenaires que lors de la dernière réunion de la Cellule de concertation Douane – COTECNA il a été décidé par les deux parties d'accroître leur collaboration et l'échange d'informations, ainsi que de tout mettre en œuvre pour régler avec promptitude les problèmes rencontrés par les usagers.

Commencée à 8h15, la réunion a pris fin à 9h15.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,
P.I. Le Chef des Services Généraux,**

NGOUBA LENGANGUE Laurent